

CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 28 MARS 2019

3/1 – REDYNAMISATION COMMERCIALE RUE DE GAULLE – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC BGE HAUTS-DE-FRANCE POUR UNE ACTION « MON COMMERC'EN TEST »

Confronté à l'évolution des modes de consommation et à la concurrence croissante de nouvelles formes de distribution (i.e commerce en ligne) et de services, le commerce de proximité traditionnel connaît d'importantes difficultés. Il peine à se maintenir dans les linéaires commerçants des cœurs de ville et des quartiers.

Pourtant, les habitants des villes – qui pourraient aussi être des clients – continuent de souhaiter la présence de commerces et de services de proximité. Ces activités sont un vecteur essentiel de lien social et ils contribuent à la qualité du cadre de vie et à l'attractivité d'un territoire.

Le commerce de proximité à Mons en Barœul n'échappe pas à cette situation, dans un environnement très concurrentiel au cœur de la métropole.

Dans ce contexte difficile et compte tenu des enjeux induits, la Ville engage, à son niveau, la mise en œuvre d'actions afin de contribuer à maintenir et conforter le commerce de proximité. Ce volontarisme et la mobilisation de moyens importants ont notamment permis, ces dernières années, de requalifier et de maintenir de l'activité dans le cœur de ville, le long de l'esplanade de l'Europe.

Poursuivant sa stratégie volontariste en la matière, la Ville est en cours d'acquisition d'un immeuble situé au 134 rue de Gaulle, auparavant occupé par une agence bancaire. Cette acquisition a été autorisée par le conseil municipal, lors de sa séance du 1<sup>er</sup> mars 2019.

Cet immeuble, situé au centre du linéaire commercial de la rue du Général de Gaulle, représente un enjeu stratégique pour la redynamisation de l'activité économique dans ce secteur. L'objectif est d'y implanter une activité qui vienne compléter l'offre de services de la rue et qui contribue à en développer l'attractivité.

Afin d'identifier des prospects et d'optimiser les conditions de réussite de la future activité, la Ville souhaite mobiliser le dispositif « Mon Commerc'en Test », initié par BGE Hauts-de-France.

BGE Hauts-de-France est une association dont l'objet est le conseil et l'accompagnement à la création et au développement des entreprises. Cette association propose un dispositif innovant en matière d'appui à l'implantation d'un nouveau commerce, dans un local vacant, qui repose sur une collaboration étroite avec la collectivité locale.

Le partenariat consiste à mobiliser l'expertise de la BGE pour la recherche, la sélection et l'accompagnement d'un candidat. La Ville propose le local et s'impliquera pour identifier les besoins et réunir toutes les conditions d'installation favorables (notamment via un loyer progressif sur une année). L'objectif est de faciliter le démarrage d'une activité choisie et d'en augmenter les chances de pérennisation.

Ce partenariat a déjà été mis en œuvre avec succès dans notre commune puisqu'il a abouti à l'ouverture du coiffeur barbier, dans la galerie de l'Europe. L'accompagnement par la BGE a notamment permis au créateur de cette activité de parfaire son concept et son positionnement commercial et de professionnaliser sa communication digitale. Le dynamisme et le rayonnement de cet établissement bénéficient aujourd'hui au territoire et confortent la Ville dans sa volonté d'initier de nouvelles collaborations avec la BGE.

La participation demandée à la Ville pour contribuer à la mise en œuvre de cette action s'élève à 12 560 €. Elle comprend les étapes de prospection, de sélection et d'accompagnement du candidat retenu.

Les modalités de mise en œuvre de l'action ainsi que les conditions de sa réalisation sont précisées dans la convention de partenariat ci-annexée.

Il est proposé au conseil municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat ci-annexée,

- d'autoriser le versement d'une subvention d'un montant de 12 560 € correspondant à la mise en œuvre de l'action, selon les modalités précisées dans la convention,

- d'imputer la dépense sur les crédits ouverts au budget, article fonctionnel 92020, nature 6574.